



Mairie ☎ : 03.85.96.56.71 ; fax : 03.85.96.70.33
 10 rte de St Germain du Bois 71 380 OSLON
 email : oslon@wanadoo.fr

Octobre 2018
Bulletin municipal n°43

Edito

Bonjour à tous,

L'automne est là, après cet été caniculaire, il est temps de privilégier les activités intérieures ...

Nous tenons, dans cette édition, à remercier les volontaires qui ont animé la journée citoyenne.

Quelques manifestations annoncées sont à réserver sur vos agendas :

Le 3 novembre, une soirée spectacle avec Jeanpire et Balou et leur humour sur des tranches de vie.

Le 3 décembre, le Concert de NOËL par l'orchestre Accordéons, musique et chants de Gilbert DRIGON.

Les 7 & 8 décembre, OSLON reçoit le Téléthon et sa marche intercommunale.

Bonne lecture,

Le Maire
Yvan NOEL

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Fleurissement	Page 2
Rentrée scolaire	Page 2
Journée citoyenne	Page 3
Octobre Rose	Page 4
Commémoration 11/11	Page 4
Travaux/Composteur/Fibre	Page 5
Téléthon	Page 5
Cimetière Paysager	Page 5
Soirée sans télé	Page 6
Ambiance & Loisirs	Page 6
Bibliothèque	Page 7
Gymnastique Volontaire	Page 7
Club informatique	Page 7
Ruches	Page 8
Transport	Page 8
Sécurité routière	Page 8
Faux sites administratifs	Page 9
RdV de la Retraite	Page 9
RdV Santé/Handicap	Page 9
Inscription listes électorales	Page 10
Mot du Glaud'	Page 10
Dans nos jardins	Page 11
A vos agendas	Page 12
Etat Civil	Page 12

Fleurissement de la commune

Cette année, les conditions climatiques ont été difficiles avec la canicule. Nos agents techniques ont dû gérer au mieux cette période pendant laquelle un arrêté préfectoral imposait un arrosage matinal avant 8h.

Nous félicitons nos employés pour le travail réalisé dans ces conditions.

Encore notre reconnaissance à la famille BARBIER qui continue de s'occuper du parterre à l'angle de la Rue du Galois/ rue du Château Coulon, (plantation, arrosage et l'entretien).



Rentrée scolaire

Le 3 septembre, les écoliers de nos écoles ont commencé cette nouvelle saison scolaire.

Un nouveau Directeur, Aurélien GUYOT, a pris ses fonctions en classe de CM1 / CM2. Un aménagement a dû être réalisé pour accueillir l'effectif de 33 élèves dans la salle de classe. (20 en CP / CE1 et 21 en CE1 / CE2).

Pour limiter l'inconvénient de cet effectif lourd, un professeur des écoles, Paul VILLIERS, vient en appui à mi-temps, les après-midis.

L'autre mi-temps est réservé pour alléger la Maternelle le matin (29 élèves).

La redistribution des salles de classe s'est imposée en réutilisant les salles disponibles.

Cette organisation avec ces deux demi-postes a été obtenue suite à la demande conjointe des parents d'élèves et de la Municipalité.

Suite aux élections, les parents d'élèves élus sont : Eliane GUILLEMIN, Sébastien LAPORTE, Maryline TAUPE, Florence DORIER, Mélanie MASCHITESCU et Patricia MESSELOT pour l'école primaire. ; Carole GARNIER et Anne-Laure MALARIN pour l'école maternelle.

Journée citoyenne

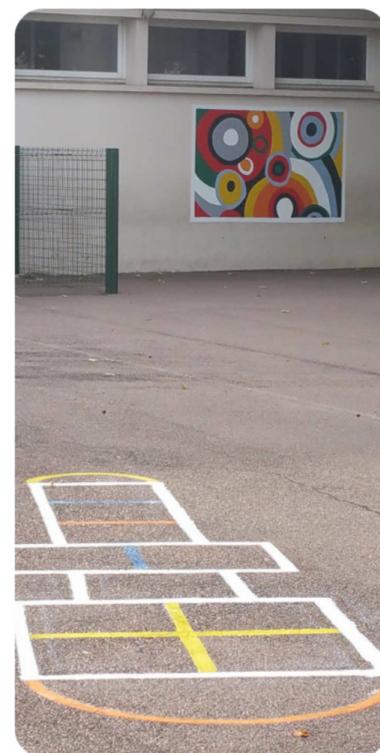
Le 29 septembre, une quarantaine de personnes, jeunes et moins jeunes ont répondu à notre appel pour participer à la Journée citoyenne et contribuer au succès de ce moment convivial.

Dans la bonne humeur pour des activités collectives d'aménagement de notre commune, tous se sont employés à réaliser des ateliers différents.

La cour de l'école élémentaire s'est dotée d'une fresque et d'un rafraîchissement des marelles.

Dans les ateliers municipaux, un hôtel à insectes grandeur nature a été élaboré. Il sera implanté place de la mairie.

Des panneaux de jalonnement d'un circuit pédestre forestier ont également été confectionnés. Ce cheminement sera réalisé ultérieurement et fera 6 km au départ de la bibliothèque pour rejoindre la forêt.



L'atelier restauration a cuisiné pour le midi un poulet basquaise et en fin de journée, les participants ont re-découvert les traditionnelles gaudes.

Nous remercions vivement les animateurs et l'ensemble des participants ; nous renouvelerons cette expérience...

Soyez nombreux à nous rejoindre à l'occasion d'autres ateliers à venir ; faites nous suivre vos idées.

Octobre Rose

Cette année, notre commune participe, comme la plupart des communes du Grand Chalons, à la sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein.

A cette occasion, le parvis de la Mairie s'est habillé de rose et des personnages, ayant du pot, se sont invités sur le poste de détente gaz.

Ces nouveaux administrés sont les bienvenus sur OSOLON.



Bien évidemment, nous nous associons à toutes les initiatives et manifestations encourageant cette démarche.

Pour Octobre Rose 2018, la priorité de l'ADéMaS71 est d'informer de façon claire et loyale la population pour une prise de décision éclairée à la participation ou non à ce dépistage organisé.

Renseignements :

Direction des Solidarités et de la Santé

☎ 03 85 46 14 57

Sante.handicap@legrandchalon.fr Octobre Rose



Commémoration du 11 novembre

Exceptionnellement, la célébration devant la Mairie d'OSOLON est avancée à 8h30, ceci pour contribuer à l'organisation de la cérémonie de SAINT MARCEL.

En effet, la semaine du centenaire fera l'objet d'un défilé d'exception dans les rues de SAINT MARCEL à partir de 11h ; départ rue de la Mairie, arrivée du défilé aux monuments aux Morts.

Vous aurez également l'occasion de visiter une exposition sur le thème du centenaire à la Bibliothèque de SAINT MARCEL (du 2 au 10 novembre : sur la première Guerre Mondiale, du 14 au 30 novembre : sur les Saône-et-Loiriens dans la Grande Guerre).

Travaux rue du Galois



De nouveaux travaux de voirie, rue du Galois (2^{ème} tranche) seront engagés dans le programme 2019. Nous allons désigner le Maître d'œuvre en charge de la conduite des travaux. Une réunion préalable avec les riverains et le Maître d'œuvre sera organisée dès que le projet sera défini.

Une tranche complémentaire pour la rue Château Coulon, à inscrire éventuellement au programme 2020, est associée à ce dossier.



Téléthon

Les 7 & 8 décembre, les Communes organisent cette édition des 60 ans du Téléthon. OSOLON a cette année, la responsabilité de l'organisation du départ et de l'arrivée de la « Marche gourmande » le samedi matin et assurera l'animation de la soirée musicale avec une possibilité de restauration.

Traditionnellement, le vendredi soir est animé par SAINT MARCEL et chaque Commune est en charge de ses propres activités pendant ces deux journées.

Des flyers seront distribués dès que l'organisation sera finalisée.



Composteur



Un composteur, situé dans l'enceinte de l'école maternelle, permettra de valoriser les déchets de la restauration scolaire. Les agents techniques pourront compléter par d'autres entrants végétaux.

Avec le concours des enseignants, les enfants seront sensibilisés au bien fondé de ce composteur.

A maturation, le compost sera utilisé pour la valorisation des massifs floraux de la Commune.

Fibre

Orange réalise la phase étude à partir de cette fin d'année ; les travaux débiteront par la pose des concentrateurs en point central sur la RD678.

La pose des réseaux sera engagée en 2019, pour autant les raccordements individuels seront à négocier avec les différents opérateurs.

Vous serez informés dès que nous aurons plus d'information sur la réalisation des différents travaux.



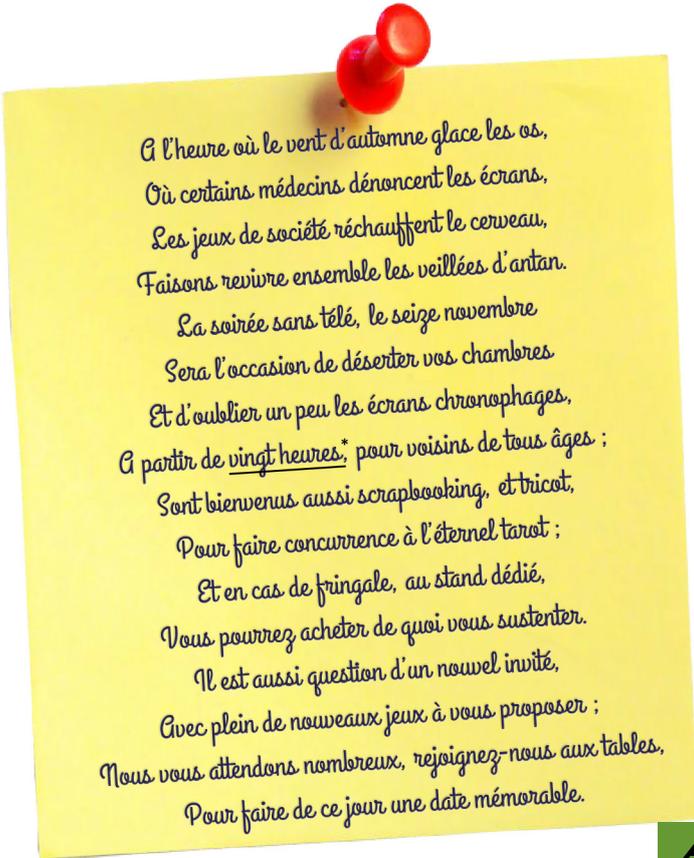
Cimetière Paysager

Ouverture pour la Toussaint du Cimetière Paysager de St MARCEL

A l'occasion de la Toussaint, le grand portail du nouveau cimetière sera ouvert les mardi 30 et mercredi 31 octobre de 8 h à 18 h.

La circulation des véhicules est **totale**ment interdite dans les allées transversales.

Du lundi 29 octobre 2018 au lundi 1 avril 2019, l'ouverture des cimetières aura lieu de 8 h à 18 h.

Soirée sans télé :


A l'heure où le vent d'automne glace les os,
 Où certains médecins dénoncent les écrans,
 Les jeux de société réchauffent le cerveau,
 Faisons revivre ensemble les veillées d'antan.
 La soirée sans télé, le seize novembre
 Sera l'occasion de désertier vos chambres
 Et d'oublier un peu les écrans chronophages,
 A partir de vingt heures,* pour voisins de tous âges ;
 Sont bienvenus aussi scrapbooking, et tricot,
 Pour faire concurrence à l'éternel tarot ;
 Et en cas de fringale, au stand dédié,
 Vous pourrez acheter de quoi vous sustenter.
 Il est aussi question d'un nouvel invité,
 Avec plein de nouveaux jeux à vous proposer ;
 Nous vous attendons nombreux, rejoignez-nous aux tables,
 Pour faire de ce jour une date mémorable.

* : A partir de 19h30

**Ambiance & Loisirs**

Une page se tourne pour l'association des parents d'élèves. Après cinq années passées en tant que président, Philippe Guillemain cède les rênes à un nouveau duo de présidents. Eva Tranchant (présidente) et Nicolas Clément (président délégué) accompagnés de Philippe Guillemain (Vice président), Sandrine Deloget (Trésorière), Roxane Collinet (Vice trésorière), Sandra Moine (secrétaire) et Lucile Jacquemin (Vice secrétaire). Ils ont à cœur de continuer les nombreuses manifestations organisées par l'association. Les bénéficiaires de celles-ci permettent de subventionner les sorties scolaires et les projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Depuis début septembre, deux manifestations se sont déjà déroulées. Le concours de pétanque d'Ambiance avec la participation de 102 doublettes et la soirée dansante sur le thème champêtre où de nombreux convives ont pu déguster le repas moules frites et apprécier l'ambiance de la fête.

Pour cette fin d'année, « Ambiance et Loisirs » prépare la vente des calendriers qui aura lieu les samedis 3, 10 et 17 novembre prochain dans la commune ainsi que la vente de sapin de Noël prévue les 7 et 8 décembre (Une partie des recettes sera reversée au Téléthon).

Les dates à retenir pour 2019 : Loto le 20 janvier, soirée surprise le 23 mars, vide grenier le 19 mai, fête des écoles le 22 juin, concours de pétanque le 21 septembre et soirée dansante le 19 octobre, un programme bien chargé où ils seront enchantés de vous recevoir.



Bibliothèque

PARCOURS D'UN LIVRE à la BIBLIOTHEQUE D'OSLON

Les bibliothécaires d'OSLON vous proposent avec plaisir un choix très varié de livres, depuis le livre carton pour les petits jusqu'au dernier roman paru, en passant par les documentaires, les magazines, les romans jeunes et adultes, les livres d'images, les bandes dessinées, etc...

Mais avant d'arriver entre vos mains, le livre parcourt un long chemin...

Après des recherches internet, sur catalogues, en librairie et accueil de commerciaux, les bibliothécaires achètent en fonction des goûts et des âges des lecteurs et de leur budget annuel.

Une fois sur le bureau, le livre doit être enregistré sous la forme d'une fiche bibliographique (auteur, titre, côte...) dans le logiciel de la bibliothèque. Il est ensuite pourvu d'une étiquette (indispensable pour le classement) et d'un code barre (indispensable pour le prêt).

Enfin, il est soigneusement couvert avant de rejoindre sa place sur les étagères ou dans les bacs. Il pourra être, à ce moment-là, prêté gratuitement à nos lecteurs préalablement inscrits dans notre logiciel.

A son retour, il sera régulièrement vérifié, nettoyé et si besoin réparé !

Nous sommes à votre disposition aux permanences le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 16h à 18h45 et le samedi de 11h à 12h15.

L'animation « sac découverte » a connu un vif succès et a permis à nos lecteurs d'orienter leurs choix vers d'autres types d'ouvrages.

Une exposition thématique après Halloween sera dédiée à la commémoration du centenaire de la première Guerre Mondiale.

Gymnastique Volontaire

L'association GV d'OSLON vous propose 2 cours collectifs par semaine.

Coachs diplômés d'état : Valérie et Candice

Lundi 19h45 / 20h45 et jeudi 20h / 21h Salle Polyvalente

(Renforcement musculaire, Step, Lia, Zumba, CAF)

2 premiers cours gratuits, inscription sur place.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans.

Présidente: Cécile VADOT ; Trésorière: Catherine PETIOT

Secrétaire: Olivier DEGREMONT ; gvoslon@gmail.com

Club Informatique Oslonnais

Le Club Informatique Oslonnais recherche toujours des bénévoles pour assurer les cours, débutants et confirmés. L'Assemblée Générale aura lieu le 05 novembre prochain à 18 h 30 (Salle de restauration) ; les membres du bureau invitent anciens et futurs élèves et formateurs à les rejoindre pour discuter de l'activité et de l'avenir de l'association. Chacun est le bienvenu.



Déclarez vos ruches

Toute ruche, dès la première colonie d'abeilles détenue, doit être déclarée annuellement auprès de la Préfecture. Procédure simplifiée de déclaration en ligne :

http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-des-ruches-294?id_rubrique=11

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches ou en ruchettes.

Les intérêts pour les apiculteurs :

- connaître l'évolution du cheptel Apicole
- améliorer la santé des abeilles
- mobiliser les aides supplémentaires pour la filière Apicole

Transport

- **Yvon** : est le covoiturage sur le Grand Chalon. Yvon cherche à faciliter les déplacements dans le Grand Chalon et au-delà de CHALON. Il met en relation conducteur et passager(s) et permet d'organiser à l'avance ou en temps réel leur trajet (domicile, travail, ou loisirs) / Dépliants disponibles en Mairie.

Infos contacts : ☎ 07 60 53 59 30 ; Email : assistant.covoiturage@legrandchalon.fr
<http://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/transport-et-mobilite/yvonvotreassistantmobilit.html>

- Le **réseau Zoom** dessert les communes du Grand Chalon. Il est constitué de lignes régulières pour CHALON, SAINT RÉMY, CHATENOY LE ROYAL, SAINT MARCEL, CRISSEY & CHAMPFORGEUIL et, pour les autres communes, d'un service régulier de transport à la demande : Déclic. Ce service fonctionne sur réservation, par internet ou par téléphone. Le véhicule adapté passe à l'arrêt et à l'horaire choisi.
 - **La ligne JK** dessert CHATENOY EN BRESSE - OSLON - SAINT MARCEL, rue du Rosoy (CFA) et SAINT MARCEL, rue du guidon d'Oslon - LANS - ST MARCEL - CHALON.
 - **Déclic** : ligne 52 du lundi au samedi pour OSLON.
- ☎ 03 85 93 18 80 ou en se rendant à l'Espace Zoom 9 place de Beaune à Chalon sur Saône. (Dépliants en Mairie)

<http://www.buszooom.com>

Sécurité des piétons, éthylotest anti-démarrage

(Décret au Journal officiel du 18 septembre 2018)

Ce décret régit de nouvelles mesures pour les usagers de la route avec le renforcement de la protection des piétons (sanctions plus fortes pour les conducteurs en cas de non respect des règles de priorités) :

- retrait de 6 points au lieu de 4 aux conducteurs, en cas de non-respect des règles de priorités de passage accordées aux piétons ;
- retrait de 3 points de permis de conduire pour le conducteur en cas de surnombre dans le véhicule (chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne) ;
- création d'une peine complémentaire d'interdiction de conduire un véhicule qui ne soit pas équipé d'un EAD (Ethylotest Anti-Démarrage) en cas de contravention de conduite liée à la consommation d'alcool.

Faux sites administratifs et arnaques en ligne

Quelques conseils pratiques à suivre pour faire face aux éventuelles arnaques :

- toujours consulter le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/> ;
- se renseigner auprès des sites officiels avant de passer commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant ;
- vérifier les adresses : les sites officiels de l'administration française se terminent par "gouv.fr" ou "fr" et non pas par "gouv.org" ou "gouv.com" ;
- se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels ;
- vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

Pour les cartes grises : Attention aux sites web qui ne sont pas habilités par le Ministère de l'intérieur :

- A savoir : rien n'interdit à un professionnel de proposer un service payant du moment qu'il respecte un certain nombre de règles, mais le site internet correspondant n'est pas autorisé à prendre l'apparence d'un site officiel de l'administration.
-

Les Rendez-vous de la retraite

« A tout âge, je suis acteur de ma retraite »

Du 12 au 17 Novembre 2018 a lieu la 3^{ème} édition des Rendez-vous de la retraite. Les centres d'informations AGIRC - ARRCO ouvrent leurs portes avec un point de rendez-vous par Département pour aider les actifs et les retraités.

Les sujets qui vous intéressent :

- je m'informe sur mes droits à la retraite
- je pars à la retraite
- je suis à la retraite

Toutes ces informations sur : <https://rdv-retraite.agirc-arrco.fr/>

Rendez-vous de Santé et handicap

Pour ce dernier trimestre, le service santé et handicap propose les thèmes suivants :

- Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques) : 8 novembre à CRISSEY
- Journée diabète : 14 novembre à CHALON
- Journée soins palliatifs et droits des patients : 15 novembre à CHALON
- Vide-grenier gratuit : samedi 17 novembre à CHALON
- festival des soupes (inscription avant le 2/11) : samedi 17 novembre à CHALON
- Naturopathie : 21 novembre et 12 décembre à CHALON
- Gens qui rient : 30 octobre, 13 & 17 novembre, 11 décembre à CHALON

Renseignements : Espace Prévention ☎ 03 85 46 14 57

Inscription sur Listes Electorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais résulte également d'une obligation légale. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018.

Si vous avez changé de commune de résidence ou de domicile à l'intérieur de votre commune, vous devez solliciter votre inscription en mairie.

Pièces à fournir à l'appui de la demande d'inscription :

- ✓ copie carte d'identité ou passeport
- ✓ justificatif de domicile : copie facture d'eau ou électricité etc de moins de trois mois
- ✓ pour ressortissants de l'Union Européenne, une déclaration précisant la nationalité, l'adresse sur le territoire français permettant d'attester de la capacité électorale.

Mot du Glaud'

On a quand même réussi à faire c'te jeunée citoyenne

Y s'est bien passé pou tout c'qu'à été fait. Y'avo piein d' monde alors tant mieux. L'matin en arrivant les gens ont bu l'café à la cabane, y manquo p'têtre la goutte, mais y s'ra pou un aute coup.

Après tout l'monde s'est partaigi pou aller su les différentes chouses qu'étint proposées.

Y'en a qu'on fait un « hôtel à insectes » qu'es fini mais pas mis en place. Y'est impossible à planter un piquet ni d' faire un trou tellement qu'es sot. On va attendre qui pieuve un bout.

Y'en a des autes qu'ont peinturé un' fresque su l'mur dans la côte d'classe. Y'es vraiment brave, y faut mni y vouère y vaut l'coup. Y paraît qu'es vouillant en faire un'autre l'an née qui vint sus un'aute mur. Pouquoé pas !...

Ces là qu'ont l'habitude de marcher ont crampé d'tracé des ch'mins de randonnées l'travers des bôts. Es l'on fait des flèches de couleur dans les dessertes pou baliser pendant qu'les autes es l'on préparé des braves p'tiot panneaux en planche à mettre sus des piquets. Mais y'es pareil on peut pas les planter, alors on vouéra quand y va pioure.

Apeu y'avo des fones qu'on fait la soupe pou midi. Y'éto un bon poulot basquaise aveu du riz. Tout ça sus un' table en bieu blanc ruge, quelle bonne idée.

Apeu l'tantou la Juliette avo préparé des gaudes c'ment en Bresse quand on éto p'tiot. Tout l'monde y'a goûté mais j'sais pas combint qu'on en pris deux coups. Sûrement pas grou moué j'en ai jamais mangi des tonnes j'en seus pas un grand amateur.

Y'éto question étout d'faire un mini jardin pou planter quéques légumes mais y'a été r'poussé jusqu'au printemps mais surtout pas abandonné.

Alors on va vouère l'an née qui vint pou r'crampé c'te belle jeunée !...

LES PLANTES AROMATIQUES

LE PERSIL

Plante **bisannuelle**.

Deux variétés principales :

- le plat (ou simple) qui est le plus parfumé



- le frisé (ou double) qui sert aussi à la décoration des plats



Culture : semer en pleine terre de mars à septembre ; être patient car les graines mettent du temps à lever (minimum 2 mois).

Pour un persil très productif, opter pour une terre légère, fraîche et riche en humus.

Le persil aime le plein soleil mais donne aussi de bons résultats à la mi-ombre. S'il est arrosé régulièrement, il se plaît aussi dans une grande jardinière, sur un balcon.

La récolte a lieu d'avril à l'hiver. Pour l'encourager à se développer, couper souvent les tiges.

Les semis tardifs de l'été peuvent permettre de récolter jusqu'au printemps si l'hiver n'est pas trop rude ; en cas de neige, il faudra protéger le persil avec un châssis. Il est aussi possible de le semer en pot au début de l'automne.

Quant aux graines, elles ne seront récoltées que la deuxième année, sur une tige florale de 60 à 80 cm.

En cuisine : Cru, le persil agrmente salades, viandes et poissons. Cuit, il parfume soupes, sauces, légumes. Feuilles et tiges se consomment entières ou hachées, seules ou avec d'autres aromates. Il est aussi l'élément indispensable à un bon court-bouillon. L'incoutournable bouquet garni : c'est du thym, du laurier... et du persil ! Et sans oublier le "hachis d'ail et persil mélangé au beurre"... magique avec les escargots !

Côté santé : véritable concentré de micronutriments protecteurs : des vitamines, du calcium, du magnésium, en synergie avec les antioxydants, le persil participe à notre bien-être.

Il vaut mieux le consommer frais que séché ou congelé car dans ces deux cas, il perd une partie de son arôme et de ses qualités nutritionnelles.

LA CIBOULETTE

Plante bulbe **vivace** dont on consomme les longues et fines tiges vertes et qui peut former de jolies bordures au potager grâce à ses fleurs violettes qui ressemblent à des pompons.



Culture : planter au début du printemps ou de l'automne, au soleil, dans un sol fertile et frais mais surtout pas trop humide.

Diviser le pied tous les 3 ans environ afin de rajeunir la touffe.

Tailler complètement, à ras, 2 ou 3 fois durant l'été pour permettre au pied de produire de nouvelles tiges, fraîches et parfumées. Après séchage des brins préalablement lavés à l'eau claire, ne pas hésiter à congeler tout ce qui n'est pas consommé.

Possibilité également de procéder par une culture en pot, y compris dans la cuisine !

En cuisine : de saveur douce, accompagne les salades, les sauces, les fromages frais et les omelettes.

Côté santé : contient des vitamines, du calcium, du sodium, du phosphore et du fer. Bénéfique pour la circulation du sang, favorise l'élasticité des vaisseaux et les préserve d'un vieillissement prématuré.

LE ROMARIN

Arbuste **mellifère** d'origine méditerranéenne, **rustique**, aux feuilles très étroites et **persistantes** qui se couvrent de fleurs d'un bleu céleste dès le printemps.



Culture : planter en plein soleil, dans un sol bien drainé, plutôt calcaire.

Ne pas arroser et tailler régulièrement.

Récolter les branches en juin-juillet, juste au moment de la floraison car c'est le moment où elles sont les plus parfumées. Ne pas hésiter à faire sécher car la saveur est tout à fait préservée.

En cuisine : à utiliser avec parcimonie du fait de son arôme puissant. Quelques branches de romarin jetées dans les braises du barbecue donnent aux grillades un goût incomparable ; ajouté à l'eau de cuisson des pommes de terre, il apporte une saveur agréable. Il peut aussi servir à parfumer huiles et vinaigres et aussi confitures et sorbets maison (subtil, marié à l'abricot).

Côté santé : possède de nombreuses vertus entre autres anti-inflammatoire pulmonaire et respiratoire, diurétique, digestive, expectorante. Un massage aux huiles essentielles de romarin permet d'apaiser les douleurs musculaires.

A vos agendas

- 26 octobre AG Amicale Pétanque
- 3 novembre Spectacle humoristique Jeanpire & Balou (CCAS)
- 11 novembre Commémoration 1^{ère} guerre à **8h30**
- 16 novembre Soirée Sans Télé à 19h30
- 18 novembre Loto Amicale Pétanque
- 19 novembre Concours de Belote
- 30 novembre Don du sang 15h30 à 19h30
- 1 décembre Concert de Noël Association « Accordéons Musique et Chants »
- 7 & 8 décembre Téléthon
- 19 décembre Spectacle "le tour d'Europe de Noël" à la bibliothèque

Etat civil

- Décès :**
- M. Jean DUT le 14 juillet
 - M. Marcel MERCIER le 10 août
 - M. Jean-Paul PUGET le 16 septembre
 - M Jean-Paul BOUVIER décédé le 27 septembre



- Naissance :**
- Auriane MUNIER née le 16 juillet
 - Sasha CARAMANNA né le 15 septembre



- Mariage :**
- Mme Maeva KEMPF et M. Benjamin CORNU le 25 août
 - Mme Roxane THEVENIAUX et M. Denis COLLINET le 25 août
 - Mme Honorine PERRAULT et M. Raphael JULIEN le 8 septembre



Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

✂.....
 Nom, Prénom (facultatif)

